



Me COLLARD et Me DESCHAMPS
aux cotés des salariés

La vérité en France n°2

Leur site est dans l'Allier, mais leur dirigeant se terre à Torcy, en Seine et Marne.



LONE STAR impliqué ?

VIVANCO est un grand groupe allemand géré par des fonds de pension américain dont la LONE STAR manipulant 24 Milliards de Dollars dans le monde.

**" Nos dirigeants traitent l'humain
avec le plus total irrespect ! "**

Quelques dates...

1er juillet 2009 : Scission de l'entreprise
33 salariés déportés chez CRC, coquille vide.
7 décembre 2009 : CRC en plan de sauvegarde.
8 janvier 2010 : cessation de paiement
18 janvier 2010 : redressement judiciaire
8 mars 2010 : liquidation judiciaire
9 mars 2010 : occupation du site 24h/24 et 7j/7
20 avril 2010 : TGI de Moulins déboute la
direction de leur plainte envers les salariés.
21 avril 2010 : grève de la faim
28 avril 2010 : poursuite de la grève de la faim

VIVANCO les laisse mourir!

IL Y A QUELQUES MOIS ILS ÉTAIENT
ENCORE DES SALARIÉS DE VIVANCO
FRANCE, FILIALE D'UN GRAND GROUPE
INTERNATIONAL

En 2007 et 2008 faits étranges; leurs dirigeants limogèrent un à un tous les cadres supérieurs de Neuilly le Réal. "Ceux qui défendaient l'implantation du site et sa politique." Puis leurs dirigeants changèrent l'ensemble des commerciaux sur le terrain et enfin privèrent le site de sa certification ISO 9001. "Tout cela dans une volonté de sabotage" précise un salarié.

Pour finir en Juillet 2009 leur Direction les a transféré dans une nouvelle société CRC, société réactivée à la veille des vacances scolaires et sans aucun support commercial pour vendre leurs compétences. Cette opération a ainsi permis au groupe international dont ils dépendaient de se désolidariser d'eux.

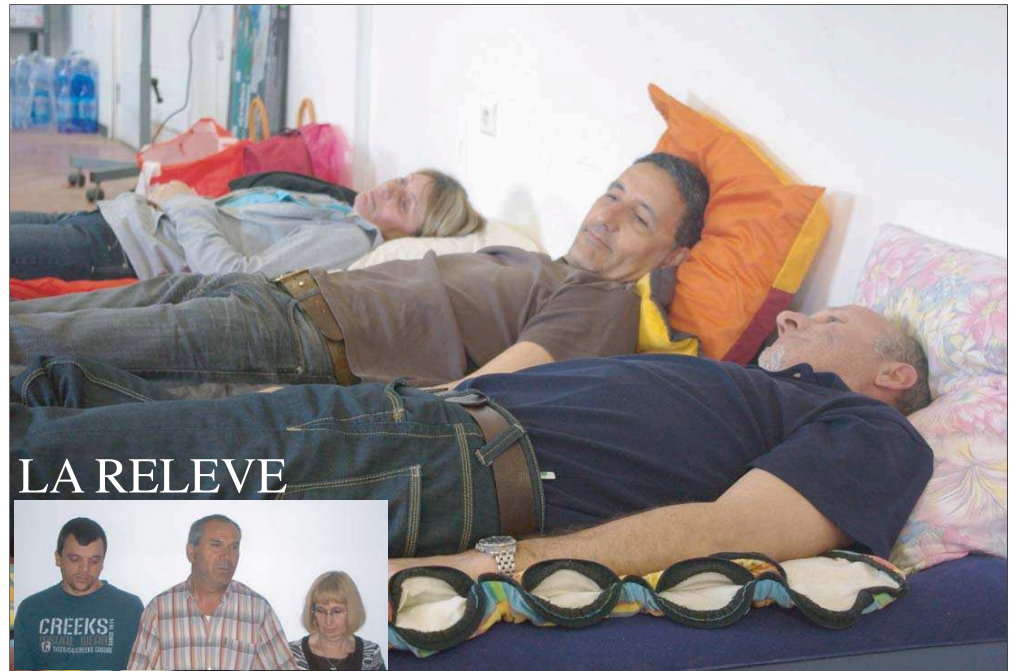
Cette société CRC n'a été qu'un monstrueux alibi afin que le groupe VIVANCO en justifie la liquidation et puisse se débarrasser sans frais des salariés du site de Neuilly le Réal (Allier). La charge de leurs licenciements porte donc sur les contribuables français à la hauteur tout de même de 588 000 Euros !

Cette situation est totalement inacceptable pour ces 32 salariés, qui avec tenacité occupent leur site 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis presque 2 mois, suite au prononcé de la liquidation judiciaire de leur entreprise, le 8 Mars 2010.

"Nos dirigeants ne se sentent plus concernés depuis cette liquidation et refusent toutes négociations."

Par contre de nombreux chefs d'entreprises les soutiennent car selon Bruno Chassery :
" Etre chef d'entreprise est une responsabilité qui implique aussi d'avoir du coeur "

De nombreux élus, parmi eux Jean Paul Dufrière, Pierre Monzani et Guy Chambefort se sont mobilisés pour défendre les intérêts des ex-salariés.



LA RELEVÉ

les trois grévistes dans un état grave

Adressés dès le 18 Février 2010 et à plusieurs reprises des courriers au Ministère de l'Industrie expliquent cette triste situation. Et bonne nouvelle, un premier contact vient d'être pris avec M.Estrosi.

Après avoir fait parler d'eux notamment en bloquant la N.7 puis en obtenant le soutien des chefs d'entreprises locaux et du centre commercial Leclerc à Avermes, les ex-salariés ont poursuivi leurs actions en entamant une grève de la faim.

Le Mercredi 21 Avril au soir, trois de leurs collègues ont débuté une GREVE TOTALE DE LA FAIM. Ils étaient déterminés à aller jusqu'au bout de leurs forces et l'on fait. Après avoir perdu plus de

6 kilos, ils ont été relevés par des collègues soucieux de préserver leur santé.

"Il est totalement inacceptable d'être contraint d'en arriver à ces solutions extrêmes : Nous sommes obligés de mettre en danger notre propre santé pour alerter l'opinion publique et leur montrer comment nos dirigeants nous traitent.

Après 55 jours d'occupation, ils ne baissent pas les bras et envisagent déjà de plus virulentes actions...

Apportez leur votre soutien :
adresse email: lessalariescrc@yahoo.fr
téléphone : 04 70 43 15 35